



CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE
BP 24 – 97221 LE CARBET
Service des Ressources Humaines / Concours
Tél : 0596 78 02 20 - Fax 0596 78 02 38

Le Carbet, le 12/02/2026

AVIS MODIFICATIF A L'AVIS DE VACANCE POUR LE RECRUTEMENT DE VINGT-DEUX POSTES D'AIDE-SOIGNANT PAR VOIE DE MOBILITE EXTERNE ET INTERNE PUBLIE LE 30/01/2026

Texte(s) de référence(s) :

Décret n° 2021-1257 du 29 septembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière

Mode de recrutement : MOBILITE EXTERNE ET INTERNE

Date prévisionnelle de recrutement : 01/04/2026

Le nombre de postes à pourvoir est modifié comme suit (VINGT ET UN POSTES) :

Lieu d'affectation :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - 4 POSTES EN UF1 (dont 1 de nuit) | - 4 POSTES EN UF9/10 (SAINT-PIERRE) |
| - 3 POSTES EN UF2 | - 2 POSTES EN UF11/12/13 (EHPAD PRECHEUR) (dont 1 de nuit) |
| - 3 POSTES EN UF3 (dont 1 de nuit) | - 2 POSTES EN UF4 (dont 1 de nuit) |
| - 2 POSTES EN UF6/7(dont 1 de nuit) | - 1 POSTE EN HDJ/CONSULTATIONS EXTERNES |

Le profil de poste détaillé peut être réclamé au service des Ressources Humaines au 0596786006 -

Mail : formation@chnc972.fr

Durée hebdomadaire de service : Poste à temps plein

Puissent faire acte de candidature :

Les aides-soignants titulaires qui souhaitent, dans le cadre de la mobilité, un changement d'Etablissement ou de service.

Constitution du dossier de candidature :

Pour les candidats à la mobilité externe :

- 1° Une lettre de motivation
- 2° Un curriculum vitae détaillé,
- 3° Copies des titres, diplômes et de toutes les pièces justifiant l'expérience professionnelle et les formations suivies,
- 4° Justificatif de la situation administrative actuelle (copie décision, arrêté, contrat),
- 5° Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois (bulletin n°3),
- 6° Un état signalétique des services publics et le cas échéant la fiche du poste occupé et les 3 dernières fiches d'évaluation ou de notation,
- 7° Une photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne,
- 8° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant de leur situation au regard du Code du service national.

Pour les candidats à la mobilité interne :

- 1° Une lettre de motivation
- 2° Un curriculum vitae détaillé,

Les dossiers de candidature doivent parvenir à :

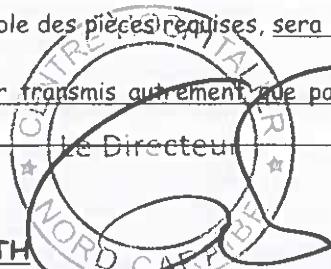
Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Nord Caraïbe - BP 24 - Quartier Lajus - 97221 LE CARBET, au plus tard le 02 mars 2026, le cachet de la poste faisant foi.

N.B. : Tout dossier incomplet à réception, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises, sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

Le Directeur,

Guy ELISABETH



	CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE BP 24 – 97221 LE CARBET Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38		Version n° 01	Page 1 sur 3
	Profil de poste	Service émetteur :	Codification :	Date d'application : Mai 2025
	Intitulé du poste : Aide-soignant(e)			

1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Nord Caraïbe (CHNC) est le résultat de la fusion au 1er janvier 2012 de 3 établissements :

- Centre Hospitalier du Carbet : Centre de Médecine Physique et Rééducation fonctionnelle et d'appareillage qui dispose d'un atelier de prothèse et d'un plateau technique. Ses 122 lits et places se répartissent comme suit :
 - Filière NOA (neuro-orthopédie adulte) 50 lits.
 - Filière LOV (locomoteur Vasculaire) 40 lits.
 - HDJ adultes 12 places.
 - Filière NOE (neuro –orthopédie enfants) 18 lits d'hospitalisation et 2 places HDJ.
- Centre Hospitalier de Saint Pierre : SSR (Soins de Suite et Réadaptation) gériatrique de 24 lits et 6 lits de patients pauci Relationnel.
- EHPAD du Prêcheur hébergement classique de 30 lits et 10 lits Unités Alzheimer.

Le siège social se situe sur le site du Carbet.

2 – Définition du poste :

Dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

3 – Environnement du poste :

Lieu principal d'affectation :

L'aide-soignant assure ses missions sur les sites du Centre Hospitalier Nord Caraïbe.

Liens hiérarchiques :

Sous la responsabilité hiérarchique du cadre du service d'affectation.

Liens fonctionnels :

Partenaires et interlocuteurs principaux :

- Les infirmiers
- Les cadres de santé
- Le corps médical
- Les paramédicaux des métiers de rééducation
- Les services logistiques (service technique et cuisine)

Agent en responsabilité directe

L'aide-soignant n'encadre pas d'agents.

4 – Description du poste :

Les principales activités de l'aide-soignant sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, famille, etc.) ;
- Assistance technique de l'infirmier(e) pour la réalisation des soins spécifiques ;
- Entretenir l'environnement immédiat du patient, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à sa prise en charge et assurer la réfection des lits ;
- Nettoyage et entretien des locaux afférents aux soins et des outils ;
- Réalisation de soins d'hygiène, de prévention et de confort à la personne et accompagnement du patient dans ses activités quotidiennes ;
- Surveillance de l'état de santé du patient et recueil/collecte de données ou informations et traçabilité dans le dossier informatisé.

	CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE BP 24 – 97221 LE CARBET Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38	Version n° 01	Page 2 sur 3
Profil de poste	Service émetteur :	Codification :	Date d'application :
Intitulé du poste : Aide-soignant(e)			

5 – Profil du poste :

QUALITES ATTENDUES

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

Générales

- Attitude professionnelle : respect, honnêteté, loyauté.
- Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discréction et du secret professionnel.
- Savoir-faire relationnel : être à l'écoute, faire preuve de discréction et de patience, capacité à contenir ses émotions, savoir établir une relation de confiance, faire preuve d'empathie.
- Curiosité intellectuelle et capacité à s'adapter aux changements.
- Aptitude à s'interroger sur ses pratiques, à les réajuster et à être force de proposition pour leur amélioration.
- Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel.
- Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques.
- Organisation, méthode, rigueur.
- Ponctualité et assiduité
- Dynamisme et sens du travail en équipe.

Spécifiques

- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Dynamisme

Exigences du poste et/ou diplômes requis :

Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS)

Formations et/ou expériences souhaitées :

- Communication et relation d'aide
- Gestes et postures – manutention
- Stérilisation
- Premiers secours
- Soins
- Hygiène hospitalière
- Bionettoyage et hygiène des locaux
- Bientraitance

Moyens mis à disposition :

- Moyens matériels du service

6 – Organisation du travail

Cycle de travail :

- Repos variable Travail de jour et de nuit ou travail de nuit
 Temps complet

Durée hebdomadaire moyenne de service : 35 heures

Contraintes éventuelles liées au poste :

Exigence de continuité du service public.

Port de la carte d'identité professionnelle.

Horaires décalés, travail de nuit, en fin de semaine et les jours fériés.

Risque de troubles musculo-squelettiques

Respect des protocoles, des procédures qualité et des consignes d'hygiène et de sécurité.

Missions complémentaires :

Aucune

Risques professionnels associés au poste et mesures de protection mises à disposition :

L'ensemble des risques inhérents à l'unité d'affectation de l'agent sont répertoriés dans le Document Unique d'Evaluations des Risques Professionnels (DUERP) actualisé du Centre Hospitalier Nord Caraïbe.

Principaux risques professionnels	Mesures de protection individuelles et collectives
Risque psychosocial	Mettre en place une démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail
Troubles musculo-squelettiques	Mise à disposition un poste informatique ergonomique

	CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE BP 24 – 97221 LE CARBET Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38		Version n° 01	Page 3 sur 3
	Profil de poste	Service émetteur :	Codification :	Date d'application : Mai 2025

Intitulé du poste : **Aide-soignant(e)**

7- Informations complémentaires

Textes réglementaires de référence pour le métier :

Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

Décret n° 2021-1257 du 29 septembre 2021 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière.

Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, qui reconnaît les droits attachés à la personne dans ses relations avec le système de santé.

Circulaire du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et à la charte de la personne hospitalisée.

Participation à la vie institutionnelle :

Respect des valeurs institutionnelles ainsi que de la politique définie dans le projet d'établissement.

Participation à la démarche d'amélioration de la gestion de la qualité, des risques et de la sécurité.

Participation à la démarche de maîtrise des dépenses en utilisant de façon rationnelle les produits, les équipements et le matériel.

Participation active aux différentes réunions/groupes de travail en place au sein de son service et/ou de l'institution pour lesquelles la présence est exigée ou requise.

Respect des règles de déontologie des agents publics, du règlement intérieur, des bonnes pratiques, des recommandations et des différentes consignes relatives à la démarche qualité et à la gestion des risques en vigueur dans l'établissement.

Respect des organisations, des équipements, du matériel et des biens collectifs.

Respect de l'autorité hiérarchique et du rôle et positionnement des différents acteurs de l'Etablissement.